

Recherches sociographiques



Maurice BOISVERT (et le groupe d'étude de travail des H.E.C.),
La qualité de la vie au travail

Jean-Marc Pottie

Volume 24, Number 1, 1983

L'entreprise canadienne-française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056028ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056028ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pottie, J.-M. (1983). Review of [Maurice BOISVERT (et le groupe d'étude de travail des H.E.C.), *La qualité de la vie au travail*]. *Recherches sociographiques*, 24(1), 139–140. <https://doi.org/10.7202/056028ar>

fondement d'un statut social spécial; en conséquence, celui qui la possède en refuse la reconnaissance à tous ceux qui ne réunissent pas les conditions — scolaires et autres — qui en institutionnalisent l'exercice.

À cet égard, les exemples qu'avance François Demers sont tout à fait probants. Les conflits de juridiction qui percent, par exemple, à travers les revendications des infirmières et des assistantes-infirmières, ou encore des travailleurs sociaux et des aides-sociaux, donnent lieu aux plus savantes des valse-hésitations pour être finalement camouflés et devenir de véritables tabous. Plus généralement, on constate que la Fédération des affaires sociales (C.S.N.), le plus important regroupement de syndiqués du secteur public, ne s'est jamais véritablement attaquée et n'a même jamais tenté de poser sur la place publique le problème de l'extraordinaire hiérarchisation des qualifications de travail dans le domaine de la santé et du fonctionnement industriel de l'usine hospitalière. Le livre de Demers fourmille d'exemples de ce type. Il faut voir les contorsions auxquelles les hautes instances du Front commun ont dû recourir pour parvenir à arc-bouter les revendications des hauts salariés (les enseignants-C.E.Q.) avec celles des bas salariés (les manœuvres et le personnel d'entretien); ou encore la manière dont sont traitées les revendications spécifiques des travailleurs féminins, qui occupent le plus souvent les emplois subalternes les plus mal rémunérés. Le discours égalitaire et généreux du Front commun participe le plus souvent du colmatage des brèches laissées par des antagonismes pour le moins contradictoires.

Demers termine sa réflexion sur la constatation suivante: « À l'occasion des négociations 1979-1980. Les syndiqués du public et du para-public ont pris conscience avec angoisse, sous le regard des autres, d'avoir atteint, en dix ans de combats, le milieu de l'échelle, d'être désormais suspendus quelque part entre la masse de ceux qui piétinent en bas et les sommets peu peuplés. » (P. 148.) Ce qui lui permet de soulever la question des appuis extérieurs et de la recherche d'une communauté d'intérêts plus large. Cela demeure plus problématique que jamais. Les chômeurs, assistés sociaux, travailleurs non syndiqués procèdent d'une tout autre pratique sociale que celle de gens qui, pour une majorité d'entre eux, possèdent la sécurité d'emploi à vie, des pensions indexées, etc. Communautés d'intérêts? Ça reste à voir. Et de près.

André TURMEL

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Maurice BOISVERT (et le groupe d'étude de travail des H.E.C.), *La qualité de la vie au travail*, Montréal, Agence d'Arc, 1980, 461p.

Le patron vise le maximum de profit tandis que les ouvriers, par leurs syndicats, tentent d'obtenir les meilleurs salaires et avantages sociaux possibles. Le code du travail, par l'intermédiaire de l'État, structure l'affrontement, les négociations et les compromis entre les deux protagonistes.

Les changements technologiques et l'organisation du travail, les moyens de soutenir une plus grande productivité aux travailleurs, constituent habituellement la chasse gardée du patronat, les droits de gérance. La plupart des entreprises reposent sur la discipline stricte imposée aux ouvriers par un corps de contremaîtres: l'usine s'organise comme un baigne mitigé, se structure selon les principes hiérarchiques et autoritaires de l'armée. Évidemment, les ouvriers se rebellent contre cette domination et cette oppression, soit collectivement par des luttes syndicales, soit individuellement par l'absentéisme, le *turn over*, le sabotage conscient ou inconscient de la production. Des socio-psychologues ont imaginé diverses mesures pour stimuler l'intérêt au travail et pour en réduire la monotonie: enrichissement, élargissement ou rotation des tâches, groupes autonomes de travail, qualité de l'environnement, participation aux décisions ou aux bénéfices, etc. Le patronat n'adhère

à cette idéologie de l'humanisation du travail que s'il en tire plus de productivité, donc plus de profit.

Devant ces changements proposés ou imposés, les syndicats se retrouvent fréquemment démunis, non seulement parce qu'ils sont peu outillés intellectuellement, mais aussi parce qu'ils ne sont le plus souvent que consultés, lorsqu'ils le sont. Méfiants, ils voudront négocier ces changements afin de protéger l'unité syndicale, accroître les bénéfices de leurs membres et protéger leur sécurité d'emploi. L'humanisation du travail ne supprime pas la lutte de classes : elle la déplace.

Les préoccupations sur la qualité de vie au travail ne sont pas nouvelles. Elles resurgissent comme thème idéologique selon une périodicité qu'il faudrait analyser. Parions que la prochaine décennie verra cette idéologie s'estomper. Car la grande crise économique contraint les travailleurs au sacrifice pour conserver ou acquérir du travail et pousse les patrons à user de tous les moyens classiques pour maintenir leur taux de profit. La publication du groupe d'étude de travail des H.E.C., riche par la diversité des contributions analytiques et des témoignages de pratiques, si elle ne répond plus aux problèmes les plus urgents du monde du travail, demeure un document pertinent qu'il sera utile de consulter lorsque l'idéologie de l'humanisation du travail reviendra à la mode.

Jean-Marc PIOTTE

*Département de science politique,
Université du Québec à Montréal.*

Jean GAUDREAU, *De l'échec scolaire à l'échec de l'école : les sacrifiés*, Montréal, Québec/Amérique, 1980, 280p.

Dans cet ouvrage, l'auteur effectue un survol très large du phénomène de l'inadaptation scolaire, plus précisément les dimensions du concept lui-même, ses diverses manifestations, ses facteurs explicatifs, de même qu'il vise à proposer une vision positive de l'adaptation scolaire. En cherchant à faire le point des études et des recherches entreprises un peu partout sur cette question, l'auteur tend à démontrer que le problème de l'échec scolaire, c'est d'abord et avant tout l'échec même de l'école.

Plus précisément, l'ouvrage se divise en quatre chapitres. Dans un premier temps, il cherche à circonscrire les différentes facettes des concepts d'adaptation et de normalité pour en examiner les acceptions possibles en ce qui a trait à l'apprentissage et à l'adaptation scolaire. Le deuxième chapitre est consacré aux échecs dans le rendement scolaire, notamment des échecs observés dans l'apprentissage de la langue maternelle et des mathématiques. Le troisième chapitre porte sur l'étude des échecs et des difficultés d'adaptation scolaire au niveau du comportement à l'école et des solutions qui leur ont été apportées jusqu'à maintenant. Le quatrième chapitre est essentiellement consacré à l'étude des facteurs ou des déterminants dits mésologiques des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaires. L'auteur analyse ainsi l'influence de la famille de l'enfant, des pairs, du personnel enseignant, de l'administration et des structures scolaires. En conclusion, il présente ce qu'il appelle un modèle théorique de prévention de l'inadaptation scolaire, ou d'adaptation positive.

La démarche utilisée, aussi intéressante et globalisante qu'elle soit, pose problème. En introduction, l'auteur spécifie que « tout en présentant une revue critique et comparée des recherches scientifiques étrangères (anglaises et américaines, notamment), l'accent porte néanmoins sur une synthèse des connaissances acquises à la suite de recherches et d'expérimentations pédagogiques québécoises » (p. 14). Cette démarche entraîne une confusion importante qui s'étend à l'ensemble de l'ouvrage, parce qu'on ne distingue plus très bien, finalement, ce qui est spécifique aux cas étrangers, au cas québécois, ou encore ce qui peut s'appliquer aux différentes sociétés.